



Contrat internet et(telephonie) neuf telecom

Par **farid**, le **21/01/2009** à **15:02**

bonjour,

je suis actuellement en conflit avec la société neuf telecom en raison d'une ligne que j'avais ouverte chez eux et que j'ai résilié en decembre 2007 or pendant l'année 2008 entiere ils m'ont prelevé tous les 2 mois la somme d'environ 60euros.

cependant j'ai essayé de les joindre a plusieurs reprise mais une fois présenté la raison de mon apel soit on me fait patienté pendant une dizaine de minute ou on me redemande d'apelé ulterieurement.

voila c'est pour ca que je voulais savoir si je pouvais effectué une demarche juridique contre eux,

merci de votre reponse.